

**enssib**

école nationale supérieure des sciences  
de l'information et des bibliothèques

Projet Professionnel Personnel de  
bibliothécaire :  
gestion de projet

**Politique de collection, services et  
publics : regroupement de bibliothèques  
au sein du SCD de l'Université de  
Toulouse 1.**

**Le projet d'intégration physique de la  
BUFR de Sciences économiques à la  
Bibliothèque centrale de l'Arsenal.**

**Kari DESSERTAZ**

sous la direction de Madame Vanessa SELBACH, tuteur  
pédagogique

**2001**

# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>LE PROJET DE VERSEMENT/FUSION DE LA BUFR DE SCIENCES ECONOMIQUES .....</b>	<b>6</b>
<b>1. Description du projet .....</b>	<b>6</b>
<b>2. Enjeux .....</b>	<b>7</b>
2.1. Visées .....	7
2.2. Conditions .....	8
<b>3. Contexte du projet.....</b>	<b>9</b>
3.1. Cadre documentaire et bibliothéconomique .....	9
3.2. Cadre administratif et hiérarchique.....	12
<b>UN EXEMPLE D'INTEGRATION PHYSIQUE EN BU : LE FONDS STAPS AU SCD DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE .....</b>	<b>13</b>
<b>1. Cadre institutionnel et documentaire .....</b>	<b>13</b>
<b>2. Projet et décision d'intégration .....</b>	<b>15</b>
<b>3. Mise en œuvre, perspectives .....</b>	<b>16</b>
<b>PREPARATION ET ORGANISATION DU PROJET AU SCD DE TOULOUSE 1 .....</b>	<b>18</b>
<b>1. Groupe de projet et modalités de travail.....</b>	<b>18</b>
1.1. Constitution du groupe, coordination des tâches .....	18
1.2. Une définition préliminaire des étapes .....	19
1.3. Mesures préparatoires.....	20
<b>2. Etat des lieux d'avant projet : quelques contraintes .....</b>	<b>21</b>

2.1.	Les personnels .....	21
2.2.	Fonds et catalogues .....	22
2.3.	Usagers et vie universitaire.....	22
<b>CONDUITE DU PROJET .....</b>		<b>24</b>
<b>1.</b>	<b>Evaluation des collections : monographies, périodiques.....</b>	<b>24</b>
1.1.	Critères et outils .....	24
1.2.	Opérations .....	26
<b>2.</b>	<b>Traitement des collections.....</b>	<b>28</b>
2.1.	Traitement bibliothéconomique.....	28
2.2.	Traitement matériel .....	31
<b>3.</b>	<b>Transfert et redéploiement à la BU de l’Arsenal.....</b>	<b>32</b>
3.1.	Déménagement.....	32
3.2.	Mise en rayons .....	33
<b>CALENDRIER ET SUIVI DU PROJET .....</b>		<b>34</b>
<b>1.</b>	<b>Un exemple de planning .....</b>	<b>34</b>
<b>2.</b>	<b>Bilan du projet .....</b>	<b>37</b>
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>38</b>
<b>LISTE DES SIGLES UTILISES .....</b>		<b>39</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.....</b>		<b>41</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>		<b>42</b>

# Introduction

Qualifiée de « morcellement » ou de « désordre » documentaire, la situation des universités françaises se caractérise pour un grand nombre d'entre elles par une sérieuse dispersion de leurs pôles documentaires. La création des services communs de la documentation (SCD), par décret du 4 juillet 1985, n'a pas mis un terme à cet état de fait malgré les mesures prises et les moyens alloués. Une des constantes est, une quinzaine d'années plus tard, la coexistence voulue ou non de bibliothèques centrales et de bibliothèques de composantes : bibliothèque d'unité de formation et de recherche (BUFR) , bibliothèque de laboratoire ou d'équipe de recherche.

Dans un tel cadre, le risque demeure d'un fonctionnement documentaire « à deux vitesses » (Heusse, Saint-Girons), ceci malgré la possibilité offerte à ces bibliothèques de composantes d'une coopération réglée sous la forme d'une intégration ou d'une association au SCD. Une des limites au rôle fédérateur du SCD au niveau de la documentation pour l'ensemble de l'université et de ses publics semble être ainsi, dans certains cas, la persistance d'un tel émiettement.

L'Université de Toulouse 1 ne fait pas exception. Et ce n'est qu'à partir de 1995 avec la création du SCD, et de 1996-1997 avec les premières intégrations de BUFR, la construction du site de la Manufacture (3<sup>èmes</sup> cycles) et l'informatisation d'un réseau naissant, que furent définis et élaborés une structure documentaire cohérente, un volet documentaire conséquent de la politique de l'université. L'année 1999 fut marquée à son tour par deux événements : l'intégration des différentes bibliothèques du SCD, y compris de composantes, à

l'ESGBU ; la négociation d'un marché documentaire pour l'ensemble de l'université.

En terme de politique documentaire du SCD, le projet de versement/fusion ou d'intégration physique de la BUFR de sciences économiques (BSE) avec la bibliothèque centrale de l'Arsenal (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles en commun pour les deux entités) ne prend son sens qu'en regard de cette chronologie et de la structure mise en place. La décision de versement à la Manufacture de la partie recherche du fonds de la BUFR de sciences économiques en 1995, à l'initiative du directeur de cette UFR, n'en fut que la première étape.

L'intégration physique n'est pas, naturellement, une fin en soi : elle est l'expression de la politique concertée de l'Université et du SCD. Ce projet peut être l'occasion pour le SCD de revenir sur la répartition des acquisitions par unité documentaire, de dégager les bases de plans de développement des collections coordonnés, et d'offrir un ensemble de ressources documentaires et de services dont la visibilité et l'accessibilité seraient accrues. L'utilisateur, qu'il soit étudiant, enseignant-chercheur ou extérieur à l'université, se trouvant au cœur du dispositif.

L'objet de ce dossier à caractère technique est double. Il s'agit d'une part, de fonder la fiabilité du projet d'intégration physique compte-tenu de la nature de l'environnement documentaire et institutionnel, notamment en terme de contraintes ; de l'autre, de préciser les modalités concrètes de sa préparation et de sa mise en œuvre dans le contexte de Toulouse. L'optique choisie étant de préparer aussi bien bibliothéconomiquement que matériellement le fonds à transférer, avant de procéder au redéploiement des collections et de les offrir de nouveau aux publics de la BU de l'Arsenal.

# Le projet de versement/fusion de la BUFR de sciences économiques

Le choix d'un tel projet de fusion ou d'intégration physique d'une bibliothèque avec une autre, universitaire également mais de taille et de missions différentes, engagerait le SCD et l'Université dans une double démarche : d'intégration au sens du décret de juillet 1985 concernant les SCD ; de regroupement documentaire au sens le plus matériel ou bibliothéconomique. Les deux entités étant la BUFR de sciences économiques de l'Université de Toulouse 1 (à intégrer) et la BU centrale de l'Arsenal (intégrante), de la même université.

Une préparation autant qu'une réalisation réussies de ce projet tiennent à la prise en compte de ses différents volets en terme de politique documentaire (collections, services, personnels, budgets et publics) et à celle des diverses ressources et contraintes qu'un tel projet pourra utiliser au mieux.

## 1. Description du projet

Le projet en question comporte trois parties : fonds, personnel et budget. Il pourrait se caractériser de la façon suivante selon qu'on envisage sa nature, ses visées ou son déroulement :

- Il s'agit de deux sites géographiquement très proches, institutionnellement « parents » (cf. annexe 1) ; de deux fonds disciplinairement homogènes (sciences économiques, gestion / monographies, périodiques), catalographiquement uniformes (du moins en partie) ; dans un rapport de taille favorable ; aux publics - potentiellement – partagés.

- Le but étant moins de procéder à une juxtaposition de deux fonds qu'à une intégration fonctionnelle avec les conséquences matérielles, bibliographiques notamment, humaines et financières que cela impliquerait.
- Un projet pensé comme une étape, ultime dans ce cas, du processus de coopération des bibliothèques de composantes avec le SCD et de définition d'une carte documentaire ; et un projet, basé sur un calendrier, conduit par étapes, selon le type de tâche et la catégorie de personnel engagées.

## 2. Enjeux

Une intégration accompagnée d'un regroupement documentaire n'allant pas toujours de soi en milieu universitaire, il est utile de préciser que la conduite de ce projet pour atteindre ses objectifs, préalablement énoncés, ne saurait ignorer à la fois ce qu'elle bouleverse et ses limites propres. De même, pour être accepté par l'ensemble des acteurs et partenaires réunis autour du projet, un certain nombre de préalables devra être posé.

### 2.1. Visées

Si l'objectif premier de ce projet d'intégration physique d'une BUFR concerne le volet documentaire de la politique de l'Université (réseau : coopération, mutualisation ; ressources : localisation, accès), il peut être décomposé en trois sous-objectifs :

- offrir aux étudiants de premier et deuxième cycles en sciences économiques et gestion un *site unique* en matière d'offre documentaire (tous supports) et de services ;
- réinjecter les qualités d'une *desserte de proximité* (un accès facilité et rapide aux documents ; une offre de documents spécifique ; des relations privilégiées avec les enseignants de l'UFR ; des rapports usagers-professionnels personnalisés ou fidélisés) au sein de la BU : soit au sein de services existants (par

exemple, des acquisitions pour les prescriptions des enseignants), soit par la création de nouveaux services (une cellule d'aide et de formation en recherches d'information et documentaire pour les premiers cycles, par exemple) ;

- rationaliser, simplifier certains circuits ou certaines pratiques documentaires (abonnements, équipement, ...) en envisageant leur éventuelle réorganisation ou réforme interne.

Secondairement, il s'agirait de faire bénéficier les lecteurs monofréquentants de la BSE, voire les non-lecteurs des cycles et disciplines concernés, des structures existantes de la BU de l'Arsenal<sup>1</sup> et des acquis au niveau de la BU du projet d'intégration physique.

## 2.2. Conditions

Elles sont principalement de deux ordres.

Les premières tiennent aux clauses de la future convention d'intégration ; elles sont capitales quand à l'aboutissement du projet. Elles concernent d'une part la future réaffectation du personnel de la BSE au sein du SCD (négociations à prévoir avec l'UFR ; définition à la BU de profils de poste adéquats ; vœux des intéressées) ; d'autre part, l'attribution souhaitée au SCD du budget antérieurement dédié par l'UFR de sciences économiques aux acquisitions de la BSE.

Les secondes sont moins des clauses relatives à la définition du projet que des limites possibles à sa réussite. Elles tiennent, l'une et l'autre, aux caractéristiques des deux bibliothèques qu'il s'agit de fusionner :

- la notion de *proximité* (usages « routiniers » ; personnalisation des rapports entre usagers et professionnels : conseil, assistance, voire information sur profil, mais aussi « bavardages » amicaux ; attachement

---

<sup>1</sup> En terme de conditions d'accès au site : horaires d'ouverture, carte unique, ... ; de conditions d'accès aux documents : libre-accès, prêt à domicile, PEB, ... ; et de services : renseignement bibliographique, photocopieuses ou matériel informatique par exemple.

des usagers plus d'ordre symbolique que pratique à la BSE, vu la distance minimale séparant les lieux pédagogiques de la bibliothèque centrale ; conditions de fonctionnement propres à une structure de taille aussi réduite) ;

- la notion de *seuil critique* : si une offre documentaire élargie, sur site unique, gagne en cohérence et en richesse aux yeux du bibliothécaire, le sentiment d'égaré du lecteur face aux mètres de rayonnage et la sous-utilisation du catalogue informatisé <sup>2</sup> peuvent produire un effet inverse à l'objectif visé.

L'information vers l'utilisateur, que ce soit lors de la mise en place du projet ou lors de son bilan, s'avère donc cruciale.

### 3. Contexte du projet

Ce projet d'intégration physique ne se résume pas à un simple transfert de documents d'une bibliothèque à une autre. Il réunira à terme deux unités documentaires aux rapports institutionnellement définis. Quand à la prise de décision, elle ne relève pas seulement de la volonté du SCD ou de la seule UFR de sciences économiques, mais s'insère dans le dispositif de fonctionnement de l'Université elle-même.

#### 3.1. Cadre documentaire et bibliothéconomique

La bibliothèque de l'UFR de sciences économiques (BSE) se présente ainsi :

- *Emplacement* : bâtiment de l'UFR, salle 310 (3<sup>ème</sup> étage).
- *Autres données de base* : 176 m<sup>2</sup>, 167 ml, 95 places de lecture.

---

<sup>2</sup> N'oublions pas également ce qui, pour l'utilisateur, devrait faire lien entre les deux : la classification utilisée. Fréquent obstacle supplémentaire à ses recherches.

- *Statut* : bibliothèque dite intégrée – la convention d'intégration fut préparée, discutée, modifiée mais jamais votée<sup>3</sup>. (Cf. annexe 2)
- *Personnel* : ITARF, géré par l'UFR.
  - o 1 adjoint administratif à 0,4 ETP (et à 0, 4 ETP dans une autre BUFR, celle droit)
  - o 1 agent des services techniques à 1 ETP
- *Budget des acquisitions* : 18 000 F pour 2000.
- *Politique d'acquisition* : prescriptions des enseignants, veille documentaire secondaire.
- *Politique de coopération avec le SCD* : autour du SIGB du réseau toulousain (« Horizon ») ; formations (nouvelles technologies, normes et formats de catalogage).
- *Traitement des documents* : exemplarisation et équipement sommaire sur place ; campagne de recotation/exemplarisation menée depuis 1999 suite à l'informatisation de la bibliothèque.
- *Fonds* :
  - o Monographies : 2576 documents dont 680 (environ 500 titres) sont localisés dans le catalogue informatisé.
  - o Périodiques : 21 titres dont 14 abonnements en cours (1 seul titre non partagé avec l'Arsenal).
  - o Dépôt/réserve dans les sous-sols de l'Université (années antérieures des périodiques, doubles de monographies et de thèses).
  - o Cd-roms du réseau de l'Université.
- *Catalogues* : « mixtes »
  - o informatisé depuis 1999 ( au plus pour un quart du fonds).
  - o sur fiches, rétrospectif et arrêté (à retroconvertir) - avec des entrées « auteurs » et « matières » (thésaurus maison).
- *Classification* : « double »

---

<sup>3</sup> L'intégration fut annoncée dans le livret de l'étudiant 2000-2001, en note (p.47).

- o De la Bibliothèque du Congrès (LCC), commune aux BU du SCD.
- o « maison » selon un système thématico-alphabétique, avec des pastilles de couleur – pour la partie du fonds non localisée sur *Horizon* (avec une cote sous la forme XX YYYY, XX étant l'année d'entrée et YYYY un numéro d'entrée). La classification ne s'appliquant qu'aux monographies.
- *Équipement* : 1 poste professionnel, 2 postes publics (OPAC), 1 poste cd-roms.
- *Services offerts* : semi libre-accès (dans des armoires vitrées fermées à clef) avec dépôt de carte pour la consultation ; prêts week-end aux étudiants, prêts enseignants ; fonds propre d'Annales (Aes, Miage, Magister) sur place <sup>4</sup>.
- *Conditions d'accès, publics* : ouverte à tous, pas d'inscription <sup>5</sup> (majoritairement des étudiants de l'UFR, de l'UFR d'AES, et du MIAGe) ; du lundi au vendredi (9h00-12h30 et 14h00-18h30) avec une fermeture pendant les congés universitaires et de la mi-juillet à début septembre.
- *Adresse électronique* : bibseco@biu-toulouse.fr

Les principaux traits de force (« service de proximité » : d'abord une bibliothèque de consultation sur place) et de faiblesse (comparativement à ce que peut offrir en termes de collections, de moyens et de services rendus la BU de l'Arsenal) apparaissent immédiatement dans ce portrait de la BSE. Leur prise en compte s'avère nécessaire dès la préparation initiale du projet.

---

<sup>4</sup> A noter : pas de photocopieuse à disposition, ni service du PEB, ni accès Internet, à la BSE.

<sup>5</sup> Faute de prêt et d'inscription informatisés, aucune donnée statistique fiable sur le lectorat n'est à ce jour disponible. (5104 lecteurs en 1999/2000 et 5172 en 2000/2001 pour la consultation seule.)

Outre les questions de personnel et de budget déjà évoquées, on peut maintenant mentionner la principale difficulté ou le chantier majeur de ce projet : l'existence de deux sous-ensembles du fonds de monographies de la BSE : les ouvrages exemplarisés dans la base et cotés en LCC ; les ouvrages cotés « maison », dont les notices sur fiche ne sont pas rétroconverties (ouvrages auxquels s'ajoute, part mineure, le dépôt des sous-sols).

C'est donc cette coupure entre les deux sous-ensembles, qui déterminera à la fois la définition des opérations à entreprendre et leur organisation globale selon un calendrier à établir.

### **3.2. Cadre administratif et hiérarchique**

Le projet d'intégration physique de la BSE est soumis en dernier lieu à son vote effectif par les différents conseils : conseil de l'UFR, conseil de la documentation et conseil d'administration de l'Université. Le rôle du Président de l'Université n'étant pas le moindre dans l'enchaînement suivant : proposition de projet/discussion/modification/décision/vote.

Dans les faits, le processus de fusion/intégration de la BSE est entamé depuis 1995 avec d'une part le versement à la Manufacture de la partie recherche de son fonds (ex-salle 312) et de l'autre, avec le vote du principe – et non de la convention elle-même – d'intégration conformément au décret de juillet 1985, ceci en même temps que pour les autres BUFR (de droit, de l'ESUG).

Dès lors on mesure l'importance de la dimension « politique » de ce projet et la nécessité d'un travail d'information/communication auprès de toutes les instances concernées afin de le faire adopter et de le mettre en place à court ou moyen terme. L'appui hiérarchique de la direction du SCD est également une des conditions essentielles du vote puis de la mise en route du projet à l'horizon 2001-2002.

# Un exemple d'intégration physique en BU : le fonds STAPS au SCD de l'Université de Franche-Comté

La gestion du projet d'intégration physique de la BSE au SCD de Toulouse 1 ne peut que profiter de l'expérience récente (mai-juillet 2001) d'une autre fusion entre deux bibliothèques universitaires : le versement du fonds STAPS à la BU Sciences et Techniques du SCD de Franche-Comté. Autant les similitudes que les différences entre les deux projets nourriront notre développement et nos propositions.

## 1. Cadre institutionnel et documentaire

L'expérience menée d'intégration physique concerne deux bibliothèques du site bisontin de l'Université de Franche-Comté : celle de l'UFR de STAPS (intégrée) et la BU section Sciences et techniques (bibliothèque d'accueil). Décision prise par l'Université, l'intégration engage deux entités éloignées géographiquement quoique situées sur un même campus (site de la Bouloie, à quelque distance du centre-ville : cf. annexe 3). Elle réunit deux fonds documentaires de nature différente (très faible recoupement, pas de complémentarité stricte) et aux publics propres, nettement différenciés (double fréquentants exceptionnels).

La BUFR de STAPS présente toutes les caractéristiques, qualitatives et quantitatives, d'un service de proximité : documentation ciblée, spécialisée, sur un seul site ; contiguïté des lieux pédagogiques et de la

bibliothèque ; accès direct aux document quel que soit leur support ; coordination et collaboration établies entre la bibliothécaire et les enseignants de l'UFR.

- *Données de base* : 120 m<sup>2</sup> (salle de lecture), 20 m<sup>2</sup> (bureau du personnel) ; 250 ml ; 44 places assises.
- *Personnel* : 1 ingénieur d'études BAP 12 ; 1 CES (sur budget propre).
- *Budget* : 130 000 F (hors fonctionnement pour 1999).
- *Politique d'acquisition* : prescription des enseignants principalement ; faible veille documentaire.
- *Traitement des documents* : sur place.
- *Politique de coopération avec le SCD* : signalement des collections depuis 1999 dans le catalogue informatisé en réseau (AB6).
- *Fonds* :
  - o Monographies : 6700 exemplaires soit 5170 titres (sauf encyclopédies, règlements, thèses et mémoires).
  - o Périodiques : 128 titres dont 78 en cours.
  - o Vidéocassettes.
- *Catalogue* : informatisé (plus une base locale en mono-poste).
- *Classification* : « maison ».
- *Equipement* : 2 postes professionnels (dont un pour le prêt), 2 postes publics.
- *Services offerts* : libreaccès ; prêt à domicile ; fonds spécialisé (pédagogie et sciences de l'éducation en EPS ; histoire, économie, sociologie et psychologie du sport ; médecine et handicaps du sport ; textes règlementaires).
- *Conditions d'accès* : ouverte à tous (étudiants et enseignants-chercheurs de l'UFR dans les faits) ; du lundi au vendredi (9h00-12h00 et 14h00-18h00) hors congés.
- *Publics* : 1400 lecteurs (1200 étudiants STAPS, 120 IUFM et Agrégation, enseignants).

## 2. **Projet et décision d'intégration**

Le projet d'intégration fut monté pour répondre aux manques en matière d'espace et de personnel à la BUFR de STAPS, plus généralement au niveau de l'UFR, en évitant de se lancer dans un programme de construction considéré pourtant comme nécessaire. Ce projet n'était pas non plus un des axes prioritaires du contrat quadriennal en cours du SCD.

Palliatif de la non-extension, le projet de fusion/versement fut voté entre mai et juin 2001 par les différents conseils ; le SCD posa comme condition première à son adoption la clause suivante prévisionnelle : la réhabilitation, le réaménagement et l'extension des locaux de la BU Sciences sur le prochain plan quadriennal 2004-2007.

Choix politique, la décision d'intégration physique se porta sur la section Sciences en raison d'une double impossibilité ou exclusion : l'éloignement disciplinaire des BU de Droit/ économie (sur le même campus) et de Lettres/sciences humaines (ancienne faculté en centre ville) <sup>6</sup> ; l'éloignement géographique du site de la BU de Médecine, pourtant disciplinairement plus proche. Le choix de la structure d'accueil fut donc un compromis entre deux programmes, irréalisables conjointement : l'extension (non réalisée) côté STAPS (malgré une saturation à tous les niveaux de fonctionnement : documentation mais aussi formation, recherche, ...); une rénovation/construction programmée de la BU Sciences.

---

<sup>6</sup> Des problèmes de locaux pour ces deux bibliothèques se posaient également.

### 3. Mise en œuvre, perspectives

Concernant les trois volets de l'intégration physique de la BUFR STAPS, les résultats se présentent ainsi :

- *Fonds* : un redéploiement en magasin des collections de monographies et de périodiques – la question du libre-accès étant laissée en suspens sauf pour l'année en cours des périodiques « vivants » ; un programme futur de recotation en Dewey<sup>7</sup>.
- *Personnels* : une intégration du personnel (ingénieur d'études et CES) à l'équipe de la BU – en deux phases (initialement gestion du fonds STAPS, puis participation plus transversale aux services de la BU).
- *Budget* : une part STAPS distincte, conservée dans le budget de la BU (fondue à terme lorsque les acquisitions relèveront de la même politique) – la question de son évolution (à la baisse) reste à l'ordre du jour.

L'opération de regroupement documentaire à Besançon présente deux caractéristiques : le déménagement fut sous-traité, la dépense réglée par l'UFR STAPS ; la conservation par cette UFR des ouvrages destinés aux étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle (redistribués entre les laboratoires) et des vidéocassettes (répartis, elles, entre les départements), ceci malgré l'existence d'un fonds préexistant de vidéocassettes à la BU Sciences. Le traitement du fonds reversé (tri/désherbage/recotation/...) est prévu après son déménagement (début juillet) et son redéploiement en magasin (juillet - ).

Si l'intégration réalisée offre à moyen terme un avantage évident (bénéficier des structures du SCD, précisément de celles de la BU qu'elles soient matérielles, organisationnelles ou de services) aux

---

<sup>7</sup> La réorganisation de l'ancienne salle de lecture en salle de libre-accès est relativement récente à la BU Sciences : le versement du fonds STAPS repose le problème à deux ans d'écart.

usagers de l'ex-BUFR, les particularités géographique et physique de la BU Sciences en marque actuellement les limites : l'éloignement réel des lieux pédagogiques STAPS, médiocrement compensé par le système de commande et de réservation des documents à partir du site STAPS ; les problèmes d'accueil simultané des deux publics en raison du nombre limité de places de travail à la BU. On notera que la rentrée 2001 a déjà été l'occasion de multiples plaintes d'étudiants qui ne comprennent absolument pas les raisons d'une telle intégration.

L'exemple bisontin de versement/fusion d'une BUFR illustre parfaitement les potentialités autant que les faiblesses d'un tel projet si un certain nombre de conditions n'est pas réuni :

- l'origine de la décision et le processus de prise de décision (nécessité d'une unanimité plus que d'un compromis ou que d'un coup de force),
- le poids prépondérant de l'avis et de la décision finale du Président de l'Université,
- le rôle majeur du SCD dans ce processus et dans la mise en route du projet,
- le degré de préparation du projet et l'impératif de concertation entre les deux bibliothèques, intégrante et intégrée,
- un traitement des collections de la bibliothèque (à intégrer) antérieur à leur transfert d'un site à l'autre,
- la nature et l'importance des fonds, des publics aussi,
- l'implication des personnels, notamment de la direction, dans la gestion du projet,
- accessoirement, le type de fonctionnement des deux entités à fusionner (autant pour le personnel que pour le lectorat),
- finalement, le poids des opérations d'information/communication.

Le projet doit donner l'impression d'être choisi donc légitime, légitime donc soutenu et accepté ; ou doit idéalement l'être. Sa mise en œuvre dans un environnement favorable est à ce prix.

# Préparation et organisation du projet au SCD de Toulouse 1

Mises à part les questions de vote et de conseils ; considérée sous un angle technique, la gestion du projet d'intégration physique doit prendre en compte de manière fine les ressources disponibles et les contraintes existantes.

## 1. Groupe de projet et modalités de travail

A la croisée de trois entités aux fonctions et aux statuts différents, le projet de versement/fusion doit à la fois relever de l'autorité et de la responsabilité de l'une de ces entités (ici, le SCD) et réunir autour de lui un groupe de travail mêlant les différents personnels, en nombre restreint et défini.

### 1.1. Constitution du groupe, coordination des tâches

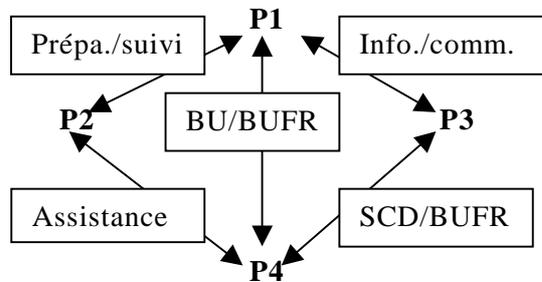
La préparation et la conduite du projet au niveau du SCD, et plus particulièrement à celui de la BU, exigeraient la participation d'un noyau stable de quatre personnes.

Ce groupe de travail se déclinerait ainsi :

- un conservateur ou bibliothécaire, chef de projet (P1),
- un bibliothécaire ou bibliothécaire-adjoint, assistant (P2),
- un conservateur, ou autre corps/catégorie, chargé des relations du SCD avec la BUFR et l'Université (P3),
- un personnel de la BUFR, relais et aide (P4).

Cette équipe prendrait en main, par binôme, les opérations suivantes :

- préparation stricto sensu, conduite et suivi (P1 + P2),
- information, communication, évaluation (P1 + P3),
- assistance technique, organisation sur site (P2 + P4),
- relations SCD/BUFR, relations BUFR/usagers (P3 + P4).



Demeure envisageable le recours à un soutien ponctuel pour des travaux de longue haleine, de masse (AVU ou services internes).

Au sein de la BU de l’Arsenal, une coordination serait souhaitable entre le groupe de travail ainsi constitué et les services suivants : *intérieurs* (catalogage, équipement), *du traitement des périodiques*. (Cf. annexe 3.)

La possibilité de réunions et de comptes rendus réguliers (pour informations et recadrages) reste à définir. Leur initiative demeurerait sous la responsabilité du chef de projet (P1), ou sur demande du SCD ou de l’UFR.

Des emplois du temps trop rigides seraient peut-être à éviter ; des plages horaires régulières dans la mesure du possible mais réaménageables pourraient être dégagées en suivant les grandes lignes du calendrier, avec l’aval des hiérarchies de la section et des services.

## 1.2. Une définition préliminaire des étapes

Il s’agit de ne pas confondre les différentes dimensions évoquées précédemment (préparation, information, évaluation, ...) avec le nombre limité d’opérations à engager.

Le projet d'intégration physique pourrait se décomposer selon huit catégories de tâches :

- évaluation et tri des collections,
- gestion des documents désélectionnés (pilon, dons, ...),
- recotation (avec une validation possible),
- catalogage/rétroconversion (avec une validation possible également), avec localisation seule dans le SU dans certains cas,
- exemplarisation,
- déménagement (préparation et transfert),
- redéploiement (libre-accès/magasins).

Cette liste indique seulement toutes les opérations à mener ; elle se distingue du calendrier qui précisera l'agent et la phase d'exécution, voire l'éventuelle combinaison d'opérations (cf. p.35). Elle diffère aussi de ce que serait un cahier technique sommaire qui détaillerait, lui, les modalités concrètes d'exécution des différentes opérations (cf. p.25 et suiv.).

### 1.3. Mesures préparatoires

Dans le cadre de ce projet, elles sont relativement réduites et rapides à régler. Tout d'abord, se pose la question du coût probable ou du budget spécifique à prévoir. Deux éléments sont à distinguer : une dotation informatique minimale, relativement puissante (un poste individuel supplémentaire, sur place à la BUFR, avec *Horizon* et une « douche » - et son matériel d'accompagnement : disquettes, fournitures de bureau) ; les moyens pour mener à bien le déménagement (rôles SCD/UFR à détailler ; matériel de base : cartons, scotch, ..., diables et chariots).

L'élément financier reste donc secondaire, ceci par rapport au capital temps et au besoin en personnels différenciés selon les opérations.

Au niveau du SCD, un double soutien est crucial dès le départ : celui de la direction auprès du groupe de travail ; celui des responsables de service, afin de dégager les plages de temps nécessaires (face aux obligations quotidiennes ou hebdomadaires) et de légitimer ainsi l'engagement des personnels requis auprès de leurs collègues.

## 2. Etat des lieux d'avant projet : quelques contraintes

La mise en place du projet entre SCD, BUFR et UFR, ne peut ignorer, sous peine d'un allongement du déroulement des opérations ou de leur complication accidentelle, toute une série de contraintes de nature humaine et organisationnelle, matérielle et technique. L'importance de l'usager, qu'il soit étudiant ou enseignant, ne peut être oubliée au niveau du fonctionnement de la BUFR ; fonctionnement que contrariera ou perturbera quelque peu la mise en route de ce projet.

### 2.1. Les personnels

Les contraintes relevant du personnel touchent autant la BU de l'Arsenal que la BUFR, avec des effets qui peuvent être relativement différents :

- des charges de travail supplémentaires (question des priorités à établir ; information auprès du personnel de la BU à prévoir; calendrier souple et peu écrasant à établir) ;
- une organisation du travail en équipe (nouveau groupe de travail à caractère inhabituellement transversal ; coopération de nombreux services ; rapports SCD-BU/BUFR à gérer ; conflits d'intérêts) ;
- un sentiment d'inachèvement ou d'incapacité, du stress (effet-calendrier ou effet-compte à rebours probable ; attente d'une réaffectation pour le personnel de la BUFR<sup>8</sup> ; projet à mener parallèlement à d'autres tâches courantes).

---

<sup>8</sup> L'incertitude existe réellement : une réaffectation au sein de l'UFR, ou au SCD – mais dans quelle bibliothèque : BU de l'Arsenal, BUFR de Droit ?

## 2.2. Fonds et catalogues

La contrainte est de nature bibliothéconomique et renvoie à une particularité déjà mentionnée du fonds de monographies de la BSE.

En effet, coexistent deux systèmes de fichiers (informatisé, partagé et papier) et de cotations (LCC et local). La durée et la complexité des opérations de traitement diffèreront selon la tranche du fonds.

Secondairement, le système de semi libre-accès ne permettra pas un retrait prolongé des documents tant que la BSE restera ouverte au public. Dans ce cas, il s'agira de préparer et de conduire autant que possible les travaux sur fichiers informatiques, de ne travailler sur site que lorsque la condition « livre en main » sera inévitable, et de n'emprunter des documents par lots qu'en dernière instance.

## 2.3. Usagers et vie universitaire

Il n'est pas prévu de fermeture définitive de la BSE lors du lancement du projet. Il serait également maladroit de la fermer en plein milieu d'année universitaire, et lourd de reporter d'une rentrée la préparation du projet de versement/fusion<sup>9</sup>. Dans ces conditions, le projet d'intégration physique affectera inévitablement autant le fonctionnement interne de la BSE (tâches supplémentaires liées au projet ; personnel « autre » actif sur site ; mouvement de collections) que les pratiques des différents usagers. La nature de « service de proximité » d'une telle bibliothèque conduira à préparer un important travail de communication à destination des étudiants et des enseignants. Un des axes de ce travail sera centré sur le contenu et les objectifs du projet (afin de contrer de probables réactions passionnelles : sentiment de perte ou de confiscation<sup>10</sup>) avec

---

<sup>9</sup> Si le vote définitif n'avait pas lieu cette année, l'exécution du projet serait donc retardée, non sa préparation.

<sup>10</sup> L'utilisateur s'accommode tant bien que mal du déplacement de « sa » bibliothèque, à proximité (expérience Brantôme de la BPI par exemple) ; mais pas de la suppression physique du lieu.

annonce préalable et bilan de fin de travaux. Le soutien de la Direction de l'UFR est ici essentiel et doit être public.

Il est à noter que les questions architecturale ou géographique (a contrario de Besançon) ne sont pas ici les plus importantes ou les plus gênantes. La distance entre les deux sites et leur configuration respective n'auront de réelles conséquences qu'en deux occasions bien particulières, la seconde répétée il est vrai : lors du déménagement ; en cas d'allers et retours (probables et nombreux) entre la BUFR et la BU.

# Conduite du projet

Le projet d'intégration physique s'organisera autour de quatre grands types d'opérations : évaluation/tri, indexation/catalogage/localisation, exemplarisation/équipement, déménagement/redéploiement. Il s'agira ici de détailler chacune des opérations en précisant à chaque fois personnels ou services requis.

## 1. **Evaluation des collections : monographies, périodiques**

L'objectif final étant le choix de documents à intégrer, quelle que soit leur nature, l'opération première consistera en une révision systématique des collections. Celle-ci prendra les formes successives d'un récolement, d'un choix titre par titre document en main, d'un désherbage éventuel.

Le nombre réduit de titres de périodiques (21 dont 14 abonnements en cours) et leur repérage sur une base de recensement (sur l'intranet du SCD) faciliteront le travail.

Pour les monographies par contre, la distinction entre deux tranches du fonds nous contraindra à mener une campagne d'évaluation en deux temps, compte-tenu de deux bases d'inventaire différentes utilisables (cf. annexe 4 pour l'une d'entre elles, la seconde étant deux registres d'inventaire manuscrits).

### 1.1. **Critères et outils**

Le choix des titres à conserver reste globalement conditionné par les missions de la bibliothèque d'accueil, par ses niveaux de collection, ses

publics et par l'environnement documentaire. La prise en compte de la destination future du document (magasin/libre-accès pour les exemplaires conservés) est secondaire car elle n'est pas définitive.

Ces caractéristiques ne sont pas des critères opérationnels de sélection, mais elles ne doivent pas être oubliées lors de la phase d'évaluation.

Classiquement, on pourra distinguer quatre critères d'évaluation, applicables à nos collections : de contenu ou d'utilité scientifique documentaire, d'usage, d'état matériel, d'utilité géographique.

Notons que les premier et troisième critères auront une double portée (adjonction/suppression) tandis que les deux autres n'influeront que sur le choix d'une éventuelle adjonction.

- *De contenu* : devront être utilisés ou examinés :
  - o le catalogue informatisé du réseau toulousain,
  - o les catalogues d'autres bibliothèques de même profil et de même type (universitaire, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles, économie/gestion, sciences sociales),
  - o les listes bibliographiques d'enseignants de l'UFR, qu'elles soient à la base des cours ou non,
  - o la bibliographie des ouvrages de référence (manuels et « classiques »),
  - o le statut éditorial du document (par exemple édition introuvable ou non, pas de réédition, ...),
  - o la culture professionnelle des conservateurs et bibliothécaires de la section,
- *D'usage* : compte-tenu des caractéristiques de la BSE (pas de prêt informatisé, ni PEB), ce critère concernera pour un titre donné les statistiques de prêt à la BU de l'Arsenal sur une durée maximale de 5 ans, afin de savoir si ce titre est consulté ou non, et selon quelle fréquence moyenne (en prêt/an/exemplaire).
- *D'état matériel* : une attention à l'état physique du document, s'il est conservé, aura une double conséquence. D'un côté, cela pourra conduire à une éventuelle réparation ou renforcement

(pour un titre inexistant à l’Arsenal ou un exemplaire à ajouter) si le titre BSE est en mauvais état ; de l’autre, la possibilité reste ouverte d’une substitution en cas d’ouvrages défectueux à l’Arsenal.

- *D’utilité géographique* : ce critère renvoie aussi bien au réseau local - du SCD (Manufacture, autres bibliothèques de composante) et de Toulouse (autres BU) - qu’aux bibliothèques de référence (par exemple : Dauphine en économie-gestion). L’existence du SU-Doc nous contraignant à ne pas considérer ce critère comme mineur.

## 1.2. Opérations

La visée étant l’éventuelle conservation d’un titre, on peut détailler le déroulement des opérations ainsi : récolement, sélection (évaluation/prise de décision/désherbage). Un ouvrage conservé pourra donc l’être à un triple titre : acquisition, remplacement ou complément.

Le choix de la destination finale à la BU ainsi que l’indexation en LCC des monographies pourraient être effectués à ce stade, livre en main.

Remarquons que le dédoublement ne doit pas être automatique (politique d’exemplaires de la BU à ne pas oublier, notamment pour les manuels « best sellers ») ; qu’une opération « dons » devrait d’abord viser les bibliothèques du SCD (par exemple la Manufacture pour les ouvrages de niveau recherche), ensuite d’autres partenaires <sup>11</sup>.

La gestion des ouvrages désélectionnés relèverait du pôle « catalogage » de la BU (conformément au fonctionnement actuel) pour les pilons, et du coordinateur, au sein du SCD des relations entre les BU (P3) pour les dons à ces bibliothèques.

---

<sup>11</sup> Les dons aux enseignants sont à double tranchant : à défaut de les convaincre du bien-fondé du versement, ils susciteraient des remarques voire des attaques au motif de saccage ou dilapidation.

Concrètement, pour les périodiques (cf. annexe 5), le tableau est le suivant : 21 titres dont

- 14 en cours :

- o 11 sont des doublons avec l'Arsenal,
- o 1, un complément de collection,
- o 1, un abonnement propre à la BSE.

- 7 titres « morts » :

- o 4 sont des compléments de collection pour l'Arsenal,
- o 1, un doublon avec la Manufacture,
- o 2, des doublons avec l'Arsenal.

Dans ce cadre, il s'agira de conserver les tranches chronologiques de collection de périodiques non possédées par la BU de l'Arsenal ; et éventuellement de comparer l'état physique des tranches communes pour opérer des substitutions (lourdeur, surcharge supplémentaire prévisibles : nouveaux codes-à-barre, réestampillage, ...) <sup>12</sup>. Reste à décider du sort (reprise ou non) de l'abonnement que seule la BSE détient au sein du SCD : il s'agit de plus d'un titre généraliste dont l'acquisition projetée a été discutée plus d'une fois dans la section Economie. (cf. annexe 5)

Pour les monographies, une évaluation seule a été menée sur les 680 exemplaires (491 titres) localisés sur *Horizon*, les résultats sont les suivants : 190 titres possédés exclusivement par la BSE, dont 165 à retenir (33,6 % de l'ensemble des titres) ; 301 à la fois possédés par la BU et la BUFR, dont 154 à conserver (31,4 % de l'ensemble des titres).

Ce premier travail d'évaluation permet de différencier parmi l'ensemble des titres (localisés sur le catalogue informatisé) les ouvrages à retenir, qui se répartissent ainsi : quasiment neuf titres sur dix à retenir parmi les titres exclusifs (165 sur 190) ; un titre sur deux parmi les titres partagés (154 sur 301).

---

<sup>12</sup> Les tranches communes pourraient être également mises de côté à l'Arsenal : « en attente ».

Ce critère de tri (existence ou non à l'Arsenal) reste à manier avec précaution car cette partie du fonds contient majoritairement les dernières acquisitions, des manuels de base, des classiques (les trois pouvant être combinés). Ce critère, même s'il n'est pas représentatif pour la totalité des monographies de la BSE, est bien entendu un des critères de choix, parmi d'autres déjà présentés.

L'ensemble des opérations de révision systématique pourra être mené par le binôme (P1, P2) du groupe de travail. La durée de cette phase devra être révisée si l'indexation en LCC s'y ajoute, voire si une première localisation dans le SU s'effectue pour les monographies (cataloguées sur Horizon), pour lesquelles il existerait une notice dans ce catalogue collectif.

## **2. Traitement des collections**

Le choix des documents à intégrer étant effectué, il reste à traiter le fonds ainsi constitué. Des tâches d'indexation (recotation en LCC pour la tranche cotée « maison »), de catalogage/localisation et d'exemplarisation, enfin de rééquipement, sont à prévoir, parallèlement ou non, ceci avant la phase de transfert.

Le basculement dans le SU, effectué au printemps 2001 pour la BU de l'Arsenal, sera l'une des contraintes majeures à prendre en compte afin d'organiser un déroulement sans heurt des opérations.

### **2.1. Traitement bibliothéconomique**

Plutôt que de considérer logiquement le traitement opération après opération, il conviendrait de travailler successivement sur chacune des composantes du fonds : monographies localisées, monographies non exemplarisées sur *Horizon*, périodiques.

Pour le premier lot, seule une modification de localisation s'avère immédiatement nécessaire. Elle pourra être entreprise, à la BU ou sur site, massivement avant le transfert. Par contre, l'ancienne cote (de la BSE, en LCC) pourra être conservée lors du redéploiement en rayons (cas du libre-accès)<sup>13</sup>, leur forme n'étant pas contraignante : *HA 29.5/800x* pour la BSE et *HA 29.5/100y* pour l'Arsenal pour un même document (et *HA 29.5/zzz* pour la Manufacture, zzz étant les trois premières lettres du nom de l'auteur). Le rangement, après refoulement, est permis sans attribution d'un nouveau numéro d'exemplaire « Arsenal », à une condition près : que la cote soit la même pour deux exemplaires, BUFR et BU, d'un même titre (l'aspect rééquipement n'étant pas secondaire à ce stade).

Pour le second lot, toute la chaîne d'opérations s'avère incontournable : de la recotation en LCC en passant par le catalogage et l'exemplarisation. On trouve ici l'équivalent du traitement des nouvelles acquisitions de la section Economie de l'Arsenal. A un détail près : le dés-équipement de ces documents (pastilles de couleur et étiquettes de cote à décoller, ...).

Pour les périodiques, nouvel abonnement mis à part, le bulletinage et l'équipement sont inévitables (nouvel état de collection pour un titre, nouvelle localisation, estampillage, équipement en code-barre, ...). On n'oubliera pas non plus la modification ultérieure des données des grands outils de recensement, interne à la BU (liste de périodiques) et propre au SCD (base des périodiques).

Compte-tenu des tranches de collection, il serait préférable de réindexer en LCC systématiquement toutes les monographies non localisées sur

---

<sup>13</sup> Le rangement des ouvrages de la BSE en magasins n'est pas un problème propre au versement. Il nécessite de s'accorder autour de la classification adoptée pour les retours en magasin. Ancienne cote ou non ? Cote parallèle, système double ? Ou finalement libre-accès privilégié ?

*Horizon* lors du récolement et lors de l'opération de sélection à la BSE. On portera sur la page de titre la nouvelle cote au crayon. (Un volume supplémentaire de la classification américaine concernant l'économie et la gestion est à prévoir : volume de la classe « H ».)

Quand au déroulement des opérations, la recotation des monographies pourrait avoir lieu sur place, afin d'éviter le déplacement des collections. Et, étant donné la participation de la BU au SU, il conviendrait, après vérification dans notre catalogue, de préparer pour les monographies signalées sur *Horizon* leur localisation « Arsenal » dans le SU. Ainsi, après le transfert du fonds, pourraient s'opérer une campagne massive d'exemplarisation et une autre de localisation (ouvrages BSE devenus Arsenal ; *Horizon/SU*). Le seul goulet d'étranglement risquerait de se situer au niveau du service de l'équipement, rapidement saturé si s'ajoute aux acquisitions et aux recotations magasin/libre-accès courantes le versement de la BSE. (L'avantage majeur de cette solution réside dans le fait que les documents restent disponibles à la BSE toute l'année universitaire, jusqu'à la fermeture définitive pendant les congés d'été.) Le traitement des monographies, toutes tranches confondues, incluerait alors (P1 + P2) pour la recotation et le travail dans le SU, avec (P4) pour la re-localisation des documents déjà signalés, et avec le pôle « catalogage » des services intérieurs pour la rétroconversion. L'exemplarisation, quand elle est nécessaire, pourrait accompagner le rééquipement. Sinon faire l'objet d'une campagne massive.

Les périodiques ne posent aucun problème particulier, étant donné leur faible nombre (5 compléments de titre avec des tranches chronologiques comprises entre 8 et 17 ans, à réintégrer dans les collections existantes de l'Arsenal). Le travail se ferait entre le service des périodiques et le pôle « catalogage » (pour le soutien intellectuel et technique nécessaire).

## 2.2. Traitement matériel

Si l'équipement des périodiques (code-barres, antivols, ...) pourra s'effectuer au service concerné à l'Arsenal, il reste le noyau principal du fonds à (ré)équiper de façon plus ou moins complète :

- antivol, estampillage pour les monographies déjà localisées,
- antivol, estampillage et étiquetage (nouvelle cote) pour le reste du fonds.

Le renforcement matériel, courant à la BU, des documents devra rester secondaire sauf dans les cas exceptionnels, afin de ne pas augmenter encore la charge de travail du service de l'équipement.

La seule contrainte demeure, à ce stade de réalisation du projet, la gestion des flux de monographies de la BSE vers le pôle « catalogage » de la BU, puis vers le service de l'équipement. La possibilité d'un traitement en continu, vidant progressivement la BSE, eût été envisageable à la condition de fermer la bibliothèque dès le lancement du projet. A contrario, afin de ne pas pénaliser l'utilisateur, tout le traitement intellectuel (ce qui n'exclut pas un temps long passé à la saisie informatique<sup>14</sup>) pourra être préparé à l'avance, et seulement réalisé après le versement des collections à l'Arsenal.

Ces opérations seront assurées par le service de l'équipement ; l'exemplarisation pouvant être prise en charge à ce niveau. Un des personnels de la BSE (P4), ou les deux, pourront assister l'équipe pour le déséquipement d'une part, pour l'exemplarisation de l'autre.

A noter l'importance de la formation des personnels de l'Arsenal en charge des opérations dans le SU, aux modalités de travail dans ce système.

---

<sup>14</sup> Par exemple, le temps passé dans le SU, d'une simple localisation à une création de notice, pouvant aller de 5 à 30 minutes. Sans compter les temps de reconnexion.

### 3. Transfert et redéploiement à la BU de l’Arsenal

Le projet de versement/fusion trouve son aboutissement dans la mise à disposition du fonds de la BSE (après sélection) aux publics de la BU. Pourtant, deux étapes inévitables précèdent ces retrouvailles du lecteur avec le document : le retrait physique des collections hors des locaux de la BUFR ; leur rangement au sein des collections de la BU.

#### 3.1. Déménagement

Trois temps devraient concrètement le rythmer : sa préparation sur place, à la BSE ; le transfert d’une bibliothèque à l’autre ; l’accueil du nouveau fonds à la BU.

- Le premier temps, pour être organisé au mieux, nécessiterait un accord préalable entre l’UFR et le SCD sur la répartition des rôles (attribution des moyens, matériels essentiellement). A défaut d’une implication sérieuse de l’UFR, la libre disposition des locaux de la BSE (clefs remises) et des voies de circulation dans l’Université devra être autorisée aux personnels de la BU intervenant à cette occasion. Un plan de mise en cartons des lots de documents (par type, statut, destination) serait un luxe supplémentaire et faciliterait leur accueil à la BU.
- Le deuxième temps, surtout s’il a lieu à la fermeture de la BUFR au début des congés d’été, demanderait un contingent de personnel « physiquement disponible »<sup>15</sup>. Une fermeture anticipée de la BUFR ou bien un report du déménagement serait à envisager en cas de pénurie de personnel.
- Le troisième temps s’organiserait selon un équilibre à trouver entre l’espace disponible dans l’un des magasins de la BU et la répartition progressive des documents à traiter dans les services.

Autant le personnel de la BUFR que celui de la BU participeraient aux différentes phases de ce déménagement, en n’oubliant pas les deux

---

<sup>15</sup> N’oublions pas la température fréquemment élevée à Toulouse à ces dates !

contraintes suivantes : le poids possible des cartons ; les congés affectant le fonctionnement des deux bibliothèques.

### **3.2. Mise en rayons**

Ultime phase du processus d'intégration physique, elle relèverait sans surprise du personnel affecté dans chaque salle au rangement quotidien (et accessoirement dans les magasins). Si des travaux importants de refoulement devaient avoir lieu, une aide ponctuelle serait à envisager (et elle pourrait l'être dès la phase d'indexation en LCC : si des tranches de cotes surreprésentées apparaissaient à ce moment-là).

Un travail d'information, rapide, serait à mener du côté de l'équipe des magasiniers pour faire avec eux le bilan des collections intégrées et de certaines de leurs caractéristiques. Et au niveau des sections de la BU, un programme de travail serait à organiser autour de la question des éventuels retours en magasin d'ouvrages actuellement en libre-accès.

# Calendrier et suivi du projet

Malgré l'incertitude quand à la date du vote final du projet, il est possible pour une année universitaire type d'élaborer une proposition de calendrier qui récapitulerait l'ensemble des tâches à mener, les personnels requis pour chacune.

Enfin, projet abouti heureusement ou non, sa gestion devrait inclure le facteur « temps » sous deux formes : la possibilité de recadrage ou de remaniement en cours de projet ; la nécessité d'une évaluation des résultats obtenus et des effets générés.

## 1. Un exemple de planning

Il faut distinguer la phase de préparation du projet, qui peut débuter pendant l'année sur initiative de la direction du SCD, de la phase de mise en œuvre avec transfert, redéploiement de collections et réaffectation de personnel, de budget, qui ne peut être déployée qu'après le vote du projet par le conseil d'administration de l'Université. (Par exemple, l'année universitaire 2001 pour la première phase, l'été ou la rentrée 2002 pour le transfert ; le vote ayant eu lieu entre novembre 2001 et juin 2002.)

Pour le planning, voir le tableau de la page suivante <sup>16</sup>.

- Le traitement des périodiques et des documents désélectionnés (pilons, dons) n'est pas inclus dans le calendrier car relevant de l'organisation interne de deux services de la BU (indépendants du groupe de travail).

---

<sup>16</sup> Lot 1 : monographies de la BSE localisées sur Horizon ; lot 2 : non localisées (et sur fiches).

- Le mois d'avril marquerait un premier temps d'arrêt ; il offrirait la possibilité d'une première évaluation et d'un recadrage éventuel (calendrier, personnel ou tâche).

Planning 2001-2002 : projet d'intégration physique (SCD Toulouse 1 / BSE - Arsenal)

Tâches	Personnel	2001			2002									
		Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juil.	Août	Sept.	Oct.	
Récollement / sélection (lots 1, 2) <sup>1</sup>	P1 + P2	⇒	⇒	⇒	(⇒)									
Indexation LCC (lot 2)	P1 + P2		⇒	⇒	(⇒)	(⇒)								
Localisation SU (lot 1)	P1 + P2 Serv. du catalogage	(⇒)	⇒	⇒	(⇒)									
Préparation transfert	P1 + P2 + P4							(⇒)	⇒					
Déménagement	BU/BUFR									⇒				
Equipe ment (lot 1)	Service de l'équipement + P4									⇒		⇒	⇒	(⇒)
Redéploiement (lot 1)	BU / salles et magasins											⇒	⇒	(⇒)
Rétroconversion SU/Horizon (lot 2)	P1 + P2 Service du catalogage											⇒	⇒	⇒
Exemplarisation (lot 2)	P2 + P4											⇒	⇒	⇒
Equipe ment (lot 2)	Service de l'équipement												(⇒)	⇒

<sup>1</sup> Lot 1 : monographies de la BSE localisées sur Horizon ; lot 2 : monographies non localisées.

## 2. Bilan du projet

Outre les enquêtes préliminaires qui auraient été souhaitables et bienvenues sur la fréquentation, exclusive/partagée, des deux bibliothèques, sur les publics et leurs pratiques<sup>17</sup> ; un premier travail d'évaluation du projet mené devrait s'orienter selon ces deux axes :

- un bilan, point par point, du travail réalisé (objectifs atteints ? avec quelles distorsions : retards, ... ?), à effectuer rapidement après le redéploiement des collections ;
- une estimation statistique des variations de public inscrit (étudiants en sciences économiques des deux premiers cycles notamment) à la BU : estimation à conduire en deux temps (avant/après le projet), avec éventuellement plusieurs coups de sonde durant l'année universitaire suivant la fin de l'intégration.

A l'occasion d'un projet de versement/fusion, des études (dans le cadre de maîtrises de sociologie par exemple) aussi importantes pour le bibliothécaire que pour le chercheur pourraient être engagées autour d'interrogations telles que « la dimension de l'offre documentaire est-elle secondaire ? (pour une bibliothèque de proximité entre autres) », « dans le cadre d'un tel regroupement, ce qu'on ferme est-ce seulement un lieu de travail ? ».

Un bilan s'avère donc essentiel, surtout lorsque le projet – tel celui d'une intégration physique – possède une dimension politique non négligeable.

---

<sup>17</sup> Des doubles-fréquentants ? Un public « de proximité » ? Lieux différents, pratiques différentes ?

## Conclusion

Si un projet d'intégration physique peut heurter bien des habitudes au sein de l'Université et y provoquer bien des résistances, il est, selon nous, l'occasion pour le couple SCD/Université de redéfinir une nouvelle fois la carte documentaire, de clarifier la situation en matière de coopération documentaire (telles ressources en tel lieu, telles acquisitions par telle unité ; conservation partagée avec la Manufacture et les autres bibliothèques de composante), et de placer, paradoxalement peut-être, l'usager au centre de ses préoccupations.

L'intégration physique n'est qu'une voie parmi d'autres ; elle n'est pas, rappelons-le, une fin en soi. Décision éminemment politique qui engage bien des responsabilités, elle offre au SCD la possibilité de réaffirmer sa tutelle sur toutes les unités documentaires.

Le projet prend d'autant plus de valeur et d'importance que la BU de l'Arsenal possède une double dimension stratégique au sein du réseau toulousain : une richesse notable de ses collections, une position géographique privilégiée en centre-ville. L'existence d'une carte unique pour le lecteur donne à cette bibliothèque un atout de plus pour offrir à un public plus vaste que les seuls étudiants et enseignants de Toulouse 1, un fonds élargi, signalé et accessible, sur un site unique.

## Liste des sigles utilisés

AES	Administration économique et sociale
BAP	Branche d'activité professionnelle
BSE	Bibliothèque de sciences économiques
BU	Bibliothèque universitaire
BUFR	Bibliothèque d'unité de formation et de recherche
CERF	Centre d'études et de recherches fiscales
CES	Contrat Emploi solidarité
ESGBU	Enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires
ESUG	Ecole supérieure universitaire de gestion
ETP	Emploi temps plein
IDEI	Institut d'économie industrielle
IDETCOM	Institut du droit de l'espace, territoire et communication
IEJC	Institut d'études judiciaires et de criminologie
IEJUC	Institut d'études juridiques de l'urbanisme et de la construction
ITARF	Ingénieurs, techniciens, administratifs de recherche et de formation
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
LCC	Library of Congress'Classification
LIRHE	Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi
ml	Mètre linéaire
MIAGe	Maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion
OPAC	On-line public access catalog
PEB	Prêt entre bibliothèques
SCD	Service commun de la documentation
SIGB	Système intégré de gestion de bibliothèque

STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
SU	Système universitaire
UFR	Unité de formation et de recherche

# Bibliographie sommaire

## OUVRAGES, RAPPORTS , ETUDES

**GAUDET (Françoise), LIEBER (Claudine).** *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. 2<sup>ème</sup> éd. rev.et augm. Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1999. (Coll. *Bibliothèques*).

**LACHENAUD (Jean-Philippe), (Réd.).** « *Bibliothèques universitaires : le temps des mutations* », rapport d'information fait au nom de la Commission des finances, ... *sur la situation des bibliothèques universitaires françaises*. [Paris], Sénat, 1998. (*Les Rapports du Sénat* ; 59).

**NORMAND (Béatrice).** « *Regrouper les Bibliothèques d'instituts : simple relogement ou opportunité d'intégration fonctionnelle ?* ». Mémoire d'étude du diplôme de conservateur [non publié]. Villeurbanne, Enssib, 1992.

## ARTICLES

**BERARD (Raymond).** « D'une rive à l'autre : les bibliothèques universitaires entre deux mondes. », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 1999 (1<sup>er</sup> trim.), n°182, p.12-15.

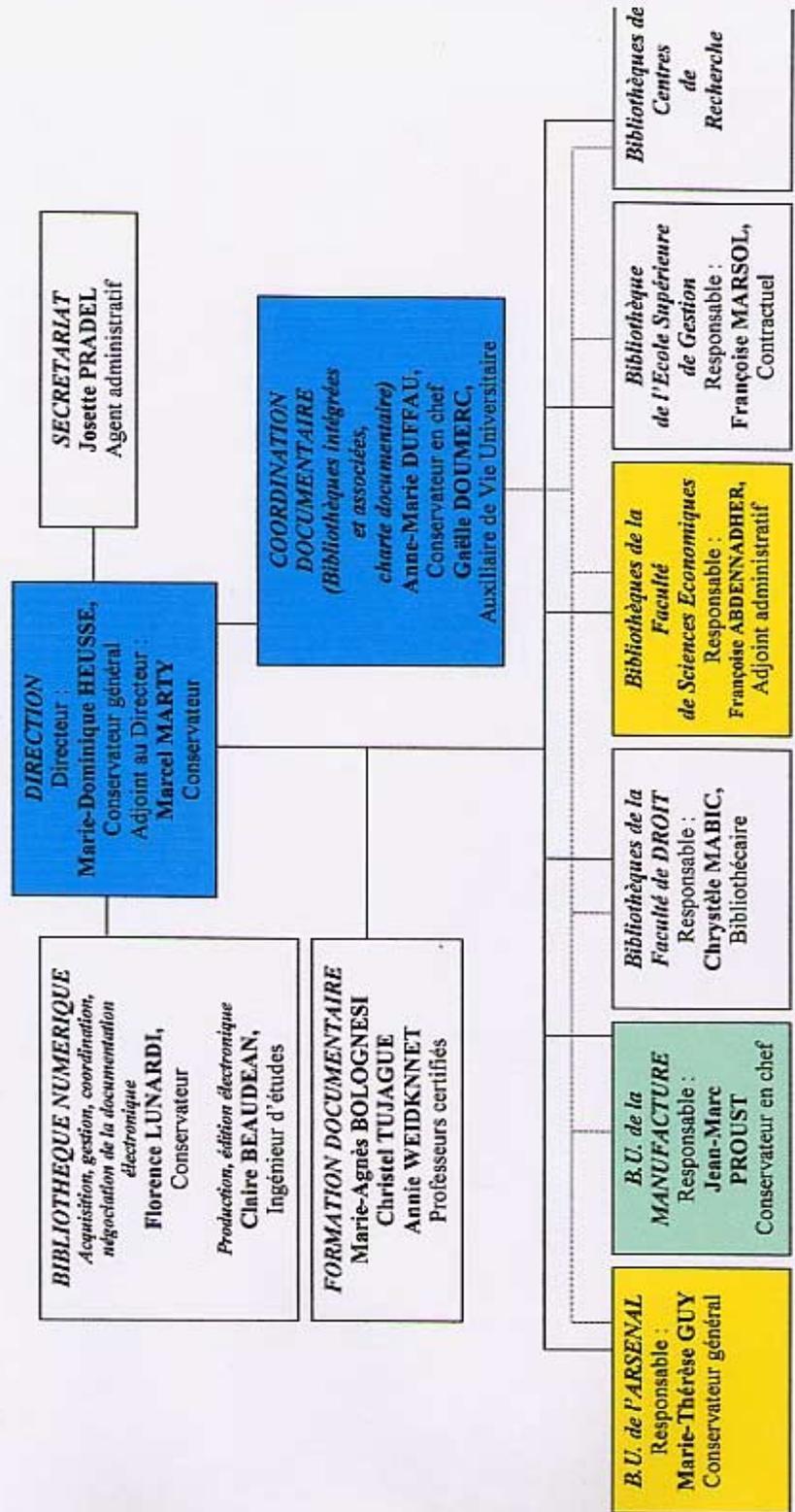
**HEUSSE (Marie-Dominique), SAINT-GIRONS (Bernard).** « Partenariat dans l'université de Toulouse 1 : vers un nouveau modèle d'organisation documentaire. », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n°4, p.27-30.

# Table des annexes

<b>Annexe 1 : Organigramme du SCD de Toulouse 1 .....</b>	<b>42</b>
<b>Annexe 2 : Organigramme de la BU de l’Arsenal (SCD Toulouse 1) .....</b>	<b>44</b>
<b>Annexe 3 : Université de Franche-Comté (BUFR STAPS/BU Sciences).....</b>	<b>46</b>
<b>Annexe 4 : Liste des monographies localisées sur Horizon (extrait) .....</b>	<b>47</b>
<b>Annexe 5 : Liste des périodiques de la BSE (tableau évaluatif) .....</b>	<b>49</b>

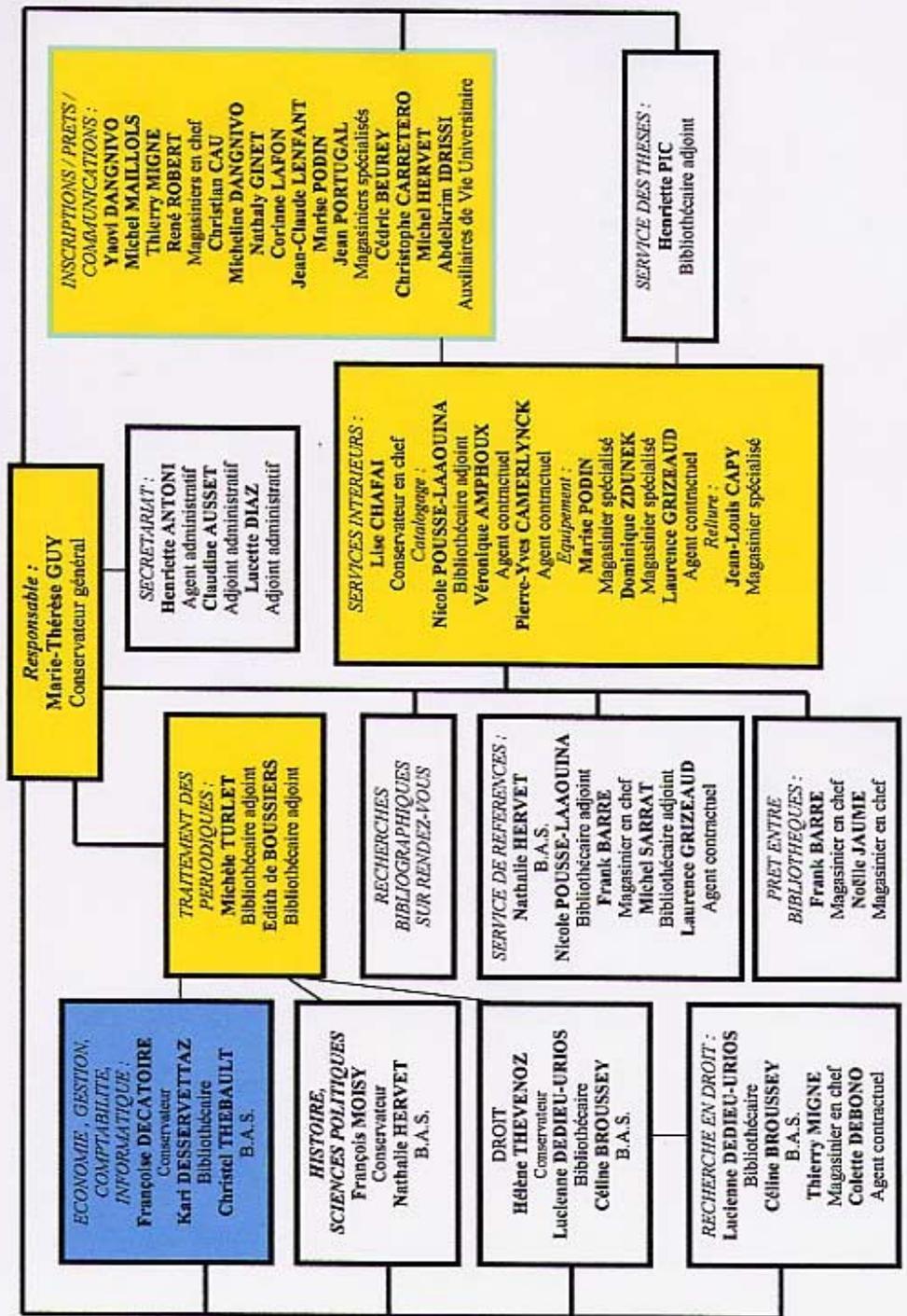
## Annexe 1 : Organigramme du SCD de Toulouse 1

**ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU S.C.D. (03/09/01)**

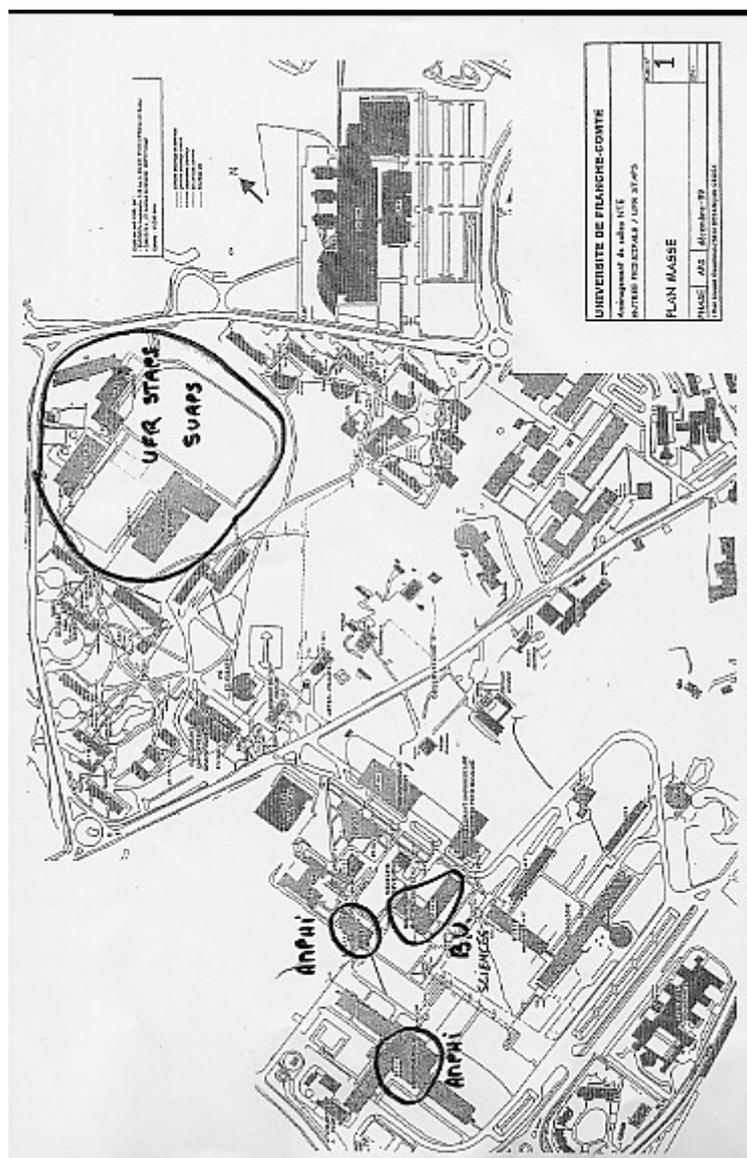


## Annexe 2 : Organigramme de la BU de l'Arsenal (SCD Toulouse 1)

S.C.D. / Bibliothèque Universitaire de l'Arsenal (03/09/01)



Annexe 3 : Université de Franche-Comté (BUFR STAPS/BU Sciences)



**Annexe 4 : Liste des monographies localisées sur Horizon  
(extrait)**

Titre	Cote	Code à barres	stat. n°	Date création	Modifié le	No Bib
Apprentissage de l'analyse : du cours à la pratique : 1 <sup>er</sup> année-1 <sup>er</sup> cycle...	Cotes diverses	611738.1.1	i	02/04/99	02/04/99	434461
La société française aux XIXe et XXe siècles : histoire économique, sociale et politique	DC33/8001	31110056437	i	30/03/00	30/03/00	27531
Inde : un destin démocratique	DS480.84/8001	31110051682	i	07/01/99	07/01/99	462153
Viêt-Nam : parcours d'une nation	DS559.912/800	31110051699	i	07/01/99	07/01/99	462152
L'économie des inégalités	H33/8001	31110053433	i	27/01/00	27/01/00	501970
La Dette du Tiers monde	H33/8002	31110054843	i	03/06/00	03/06/00	511655
Les Revenus en France	H33/8003	31110055758	i	23/05/00	23/05/00	38217
L'Analyse de la conjoncture	H33/8004	31110055772	i	24/05/00	24/05/00	42256
L'Analyse de la conjoncture	H33/8005	31110055789	i	24/05/00	24/05/00	42256
Les nouvelles théories de la croissance	H33/8006	31110057882	i	12/08/00	12/08/00	36443
L'Économie néo-classique	H33/8007	31110057899	i	12/09/00	12/06/00	15256
Annuaire statistique de la France : résultats de...	HA12/8001- 2000	31110058155	i	24/01/01	24/01/01	451456
Statistique appliquée à la gestion : avec 70 exercices d'application corrigés	HA29.5/8001	31110051644	i	29/06/99	29/06/00	11123
Statistique appliquée à la gestion : avec 70 exercices d'application corrigés	HA29.5/8002	31110051651	i	29/06/99	29/06/00	11123
Statistique appliquée à la gestion : avec 70 exercices d'application corrigés	HA29.5/8003	31110051668	i	29/06/99	29/06/00	11123
Introduction à la statistique en sciences sociales	HA29.5/8004	31110052108	i	12/02/99	12/02/99	4178
Introduction à la statistique en sciences sociales	HA29.5/8005	31110052115	i	12/02/99	12/02/99	4178
Probabilités et inférence statistique	HA29.5/8006	31110052139	i	12/02/99	12/02/99	14836
Initiation à la statistique et aux probabilités	HA29.5/8007	31110052153	i	12/02/99	12/02/99	5104
Statistique descriptive en science économique : . Programme de 1 <sup>re</sup> année d'études en sciences économiques...	HA29.5/8008	31110052368	i	14/12/99	14/12/99	45588
Statistique descriptive en science économique : . Programme de 1 <sup>re</sup> année d'études en sciences économiques...	HA29.5/8009	31110052375	i	14/12/99	14/12/99	45588
Statistique descriptive en science économique : . Programme de 1 <sup>re</sup> année d'études en sciences économiques...	HA29.5/8010	31110052382	i	14/12/99	14/12/99	45588
Éléments de statistique	HA29.5/8011	31110052405	i	14/12/99	14/12/99	45809
Éléments de statistique	HA29.5/8012	31110052412	i	14/12/99	14/12/99	45809
Éléments de statistique	HA29.5/8013	31110052429	i	14/12/99	14/12/99	45809
Statistique appliquée à la gestion	HA29.5/8014	31110052467	i	16/12/99	16/12/99	498938
Techniques statistiques . 2 . Méthodes statistiques	HA29.5/8015	31110052573	i	16/12/99	16/12/99	343101
Statistique ; par Henri Guitton... 2e édition	HA29.5/8016	31110052597	i	17/12/99	17/12/99	19987
Techniques statistiques . 1 . Statistique descriptive	HA29.5/8017	31110052603	i	17/12/99	17/12/99	498449
Techniques statistiques . 1 . Statistique descriptive	HA29.5/8018	31110052658	i	17/12/99	17/12/99	498449

## Annexe 5 : Liste des périodiques de la BSE (tableau évaluatif)

Titre	Abonnement BSE	Est. col. BSE	Est. col. Ais.	Cours autre col. du SCD	(Autre tit. SCD)	Compil. col. Asascol
Bulletin comptable et financier	arrêté	1979 - 1991	1979 -	oui	EBUS	non
Cartes fiscales	en cours	1977 -	1945 -	oui	Manufacture, UFR de Droit, E.C, E.JUC, ESUG	non
Courrier international	40 cours	2001 -	1991 -	oui	E.C, DETCOM	non
Direction et gestion des entreprises	arrêté	1977 - 1990 ; 1990 - 1992	1992 -	oui	LRHE	oui
Documents du Cerc	arrêté	1979 - 1993	1966 - 1993	oui	LRHE	non
Les Echos	en cours	1997 -	1972 -	oui	LRHE	non
Enjeux - les Echos	en cours	1993 -	1986 -	non	ESUG	non
l'Expansion	en cours	1997 -	1987, 1970 ; 1987 - 1989 ; 1992 -	oui	EJC	non
l'Express	en cours	1998 -	1983 - 1998	oui	Manufacture, DEI	oui
Journal of public economists	arrêté	1976 - 1995	1985 -	oui	ESUG	non
Le Monde	en cours	2000 - 1975	1985 -	oui	Manufacture - 1962 - 1972, DEI	non
Le Monde (18e mort)	en cours	1999 -	1985 -	oui	UFR de Droit, Centre de droit public, E.C, DETCOM, E.JUC, ESUG	non
le Monde - Dossiers et documents	en cours	1973 -	1945 - 1968 ; 1998 ; 1970 -	non		non
Notes de la direction de la recherche	en cours	1973 -	1971 -	oui		oui
Notes de la direction de la recherche	en cours	1973 -	1971 -	oui		non
Notes et études documentaires	en cours	1969 -	1945 -	oui	Manufacture, UFR de droit, centre de prépa, au Capes, CERF	non
le Nouvel Economiste	en cours	1997 -	1975 -	non	Manufacture, UFR de droit	non
Population et société	en cours	1977 -	1969 -	oui	Manufacture, LRHE	non
Problèmes économiques	en cours	1971 -	1951 -	oui	Manufacture, centre de prépa au Capes, ESUG	non
Realist	arrêté	1974 - 1991	1990 - 1994	oui	Manufacture, LRHE	oui
REV - revue de l'économie mondiale	arrêté	1973 - 1995	1990 - 1994	oui	LRHE	oui